



Les travaux du Conseil d'administration de la Caisse ont porté principalement sur :

- Les orientations générales du projet de contrat programme entre l'État et la Caisse Marocaine des Retraites pour la période 2018-2020, qui repose sur 4 axes, à savoir : la gouvernance, le client, le système d'information et de gestion ainsi que la gestion des ressources ;
- Les projets du plan d'action et du budget de la Caisse pour l'année 2018.

Après débat sur les points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a achevé ses travaux par l'adoption des projets de plan d'action et du budget au titre de l'exercice 2018 ainsi que l'ensemble des projets de décisions qui lui ont été présentés.

La session s'est achevée par la lecture d'un message de loyauté à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu le glorifie et l'assiste.